

2024 03 10

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	22	20

Date de la convocation
20/03/24

Date d'affichage
03/04/24

Objet de la délibération
Finances : affectation des résultats 2023 – budget annexe périscolaire

Séance du 26 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 26 mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents :

Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE BAUD, Daniel FABREGUES, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARECHAL, Charles-Emmanuel PELLETIER (arrivée 18h50), Delphine RAHON-SIMON, Nadine SAUVONNET, Violette SERGARD, Benoit VUILLEMIN

Excusés :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Cyril MARECHAL
Margaux PRAOM donnant pouvoir à Nadine SAUVONNET
Philippe RIGAL donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN

Absents :

Christian MOREL excusé
Franck NICOLAS

Marlène GABLE a été désigné secrétaire de séance.

Le 26/03/2024, réuni sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

➤ **BUDGET PERISCOLAIRE 2024**

Résultat CA 2023	
Fonctionnement :	997,35 €
Investissement :	- €
Solde des RAR / INV :	- €
Proposition Inscription / BP 2024	
INVESTISSEMENT : 001D	0,00 €
INVESTISSEMENT : 001R	0,00 €
INVESTISSEMENT : 1068R	- €
FONCTIONNEMENT : 002R	997,35 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté au budget annexe périscolaire (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),
L'affectation du résultat du budget annexe périscolaire ayant été présenté,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Madame Violette SEGARD :

Par 20 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

DÉCIDE

- **D'AFFECTER le résultat 2023 du budget annexe périscolaire comme ci-dessous :**

<i>Inscription / BP 2024</i>	
INVESTISSEMENT : 001D	0,00 €
INVESTISSEMENT : 001R	0,00 €
INVESTISSEMENT : 1068R	- €
FONCTIONNEMENT : 002R	997,35 €

Et seront signés par les membres présents.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 27/03/2024
Monsieur le Maire de Saône,
Benoît VUILLEMIN



DESTINATAIRES :

- PREFECTURE DU DOUBS
- TRESORERIE

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Conseil Municipal du 26/03/2024

affectation des résultats 2023 budget annexe périclès

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 025-212505325-20240326-20240310-DE

Berger
Levrault

	Nom	Prénom	POUVOIR donné à ...	SIGNATURES
1	BELLEVILLE	Marion		
2	CALVAT	Lylia		
3	CASTILLON	Nathalie		
4	CUCHE	Jérôme		
5	FABREGUES	Daniel		
6	GABLE	Marlène		
7	GAULARD	Claude		
8	GOMES	Karine		
9	GROSGURIN	Fanny		
10	JUAREZ	Emilio		
11	LECAILLE	Marc		
12	MALIVERNAY	Jean-Baptiste		
13	MARECHAL	Cyril		
14	MOREL	Christian		
15	NICOLAS	Franck		
16	PELLETIER	Charles-Emmanuel		
17	PRAOM	Margaux		
18	RAHON-SIMON	Delphine		
19	RIGAL	Philippe		
20	SAUVONNET	Nadine		
21	SEGARD	Violette		
22	VUILLEMIN	Benoit		

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 025-212505325-20240326-20240310-DE